



# Inter-ligue-Championnat de l'Est Laser.

## Samedi 27 et dimanche 28 avril 2019

### CNA Voile - Maison des Lacs - 10140 Mesnil Saint Père

**Club Organisateur :** CNA Voile  
Maison des Lacs  
10140 MESNIL SAINT PERE  
Tél : 03 25 41 27 37  
Mail : [florent.guinot@orange.fr](mailto:florent.guinot@orange.fr)

**Montant de l'inscription :** 40 € par bateau, 35 € pour les jeunes nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000.  
**A partir du 10 avril 2019 : 50 € pour tous.**

**Lieu de la régata :** Lac d'Orient

#### 1. Règles

Les règles de courses à la voile (R.C.V) et leurs annexes. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile. Les règles de la classe, sauf si l'une d'entre-elles est modifiée par les I.C. Le présent avis de course et les instructions de course avec leurs annexes. Le règlement de police du Lac d'Orient.  
Les instructions de courses et les annexes seront affichées dans les locaux du CNA Voile  
le règlement du Classement National des Coureurs de l'AFL et des championnats régionaux AFL.

Publicité : Application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

Jauge: Tous les voiliers devront être en conformité avec les règles de leur classe.

#### 2. Admissibilité et inscription

La régata est ouverte à :

Laser Standard - Laser Radial - Laser 4.7

Les bateaux admissibles **doivent se préinscrire** en complétant le formulaire joint et en l'envoyant par mail à [florent.guinot@orange.fr](mailto:florent.guinot@orange.fr) au plus tard le **10 avril 2019 – accompagné du règlement à l'ordre du CNA Voile, le règlement peut être fait par carte bancaire (par téléphone) ou par chèque à l'ordre de CNA voile, à envoyer à :**

**CNA Voile Maison des Lacs 101140 Mesnil Saint Père**

Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

### 3. Droit d'inscription

40 € par bateau  
35 € pour les jeunes (né à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000)  
50 € pour tous après le 10 avril 2019

**Des options, hébergements, repas sont disponible sur le bulletin d'inscription.**

### 4. Programme de régates

*Samedi 27 avril*

- 10h - 12h : confirmation des inscriptions
- 14h : 1er départ pour 1 à plusieurs manches à suivre
- **20h : Repas coureurs au Domaine du Bel Air**

*Dimanche 28 avril*

- 10h 1er départ pour 1 à plusieurs manches à suivre  
(Pas de procédure de départ après 15h00)  
Remise des Prix dès que possible.

### 5. Instruction de course

Les instructions de course seront :

- affichées au club au plus tard le samedi 27 avril à 10h

### 6. Parcours

De type construit

### 7. Système de pénalité

Pour tous les bateaux, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

### 8. Classement

**2 courses** devront être validées pour valider la compétition.

(b) Quand **3 à 8 courses** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

(c) Quand **9 courses ou plus** ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

8.3 Le système de classement est le suivant : Système de Points à Minima de l'annexe A

### 9. Décision de courir

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

### 10. Information complémentaire

CNA Voile  
Maison des Lacs  
10140 MESNIL SAINT PÈRE  
Tél : 03 25 41 27 37  
Mail : florent.guinot@orange.fr

## Plan d'accès :



## Hébergement :

Le club vous propose l'hébergement au Domaine du Bel Air – [www.domainedubelair.com](http://www.domainedubelair.com)

Formule hébergement en bungalows (chambres de 2) à partir du vendredi 26 avril 2019

Repas samedi soir, nuit et petit déjeuner dimanche matin

**Les clubs peuvent prendre contact directement avec Florent pour une réservation collective  
Au 03-25-41-27-37 ou au 06 80 07 32 02**

## FICHE D'INSCRIPTION

A retourner accompagnée de votre règlement avant le 10 avril 2019

à :

CNA Voile  
Maison des Las  
10140 MESNIL SAINT PERE

4,7

Radial

Standard

Numéro de voile : .....

N° de Licence 2019 : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Date de Naissance : .....

Nom et numéro du club : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal et ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

### **Attestation**

- je m'engage à respecter les règles de l'ISAF et de la FFV et les instructions de course
- je certifie que mon bateau est conforme aux règles de jauge de sa classe
- je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

J'autorise le CNA Voile à utiliser mon image en action dans le cadre d'articles, de photos ou de vidéos publiés dans la presse ou sur le site internet du CNA Voile.

### **Autorisation parentale pour les mineurs**

Je soussigné(e) .....

Autorise mon enfant .....

À participer l'interligue Championnat de l'Est Laser et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

Signature de l'un des parents (mention : lu et approuvé)

Fait à ..... Le .....

Signature :

**A retourner avec la fiche d'inscription avant 10 avril 2019**

**Inscription à la régata** .....

(40 € par bateau, 35 € pour les jeunes nés après le 1 janvier 2000)

**Formule hébergement samedi** (nuit + petit déjeuner dimanche)

..... jeune et adulte X 35 € = .....

Repas samedi soir compris pour les coureurs

**Option Arrivée le vendredi soir** (Nuit + petit déjeuner samedi)

..... jeune et adulte X 35 € = .....

**Option chambre seul** (à rajouté)

..... jeune et adulte X + 20 € = .....

**Option repas samedi soir accompagnateur**

..... X 15 € = .....

**Option Pique-nique dimanche midi**

..... pique-nique X 8 € = .....

**TOTAL** .....